

R.E. 5362

RUANDA - URUNDI

## Service Pénitentiaire

Prison de

*Ruhengeri*Nom : *Inashakarugo*Origine : *Ruhengeri*Chefferie : *Imulere*Territoire : *Ruhengeri*Profession : *contracté'*N° du R.E. : *5362*

Formule dactyloscopique :

Arrêté le : *19-7-51*Condamné le : *19-7-51* à *15 jours s.p.p.  
50 francs Amour raj. s.p.s.  
25 francs F.I. ou 4 j. c.p.c.*

1/4 de peine :

Sorti le : *3-8-51 ou 11-8-51 ou 17-8-51*

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN,  
P.O. *Sweat*

Préfecture du Rwanda  
Département de Ruhengeri  
Prison de Ruhengeri

Billet d'Élargissement

Nom : Maraharugzo - sélézi - fils de Nifazarehe le 01  
et de Buzegene (c°), colline de Ruhengeri. S/c chef Kamer  
chefferie : Muclera - Berrière : Ruhengeri  
a été élargi ce jour après avoir subi une peine  
de servitude pénale de :

6 P P = 15 jours

6 P P S :

ce P.P. à Ruhengeri le 3.8.31

Le Capitaine de Prison  
P. O. Murat

REQUISITION  
A FIN D'EMPRISONNEMENT

TRIBUNAL de police de Ruhengeri

Reg. du M.P. N°

Reg. du rôle. N° 228 /P.

L'officier du Ministère Public près le Tribunal de police de Ruhengeri

En vertu de l'article 82 de l'ordonnance-loi du 30 août 1924 et des articles 143 et 146 du décret du 11 juillet 1923 :

Requiert Monsieur le Gardien de la prison à Ruhengeri  
de recevoir et emprisonner le nommé MASHAKARUGO fils d'Immagaze  
et ex Bucozene, colline Ruhengeri Bas-chef  
Chef Koshari - Territoire de Ruhengeri  
condamné par jugement du Tribunal de Police à Ruhengeri  
en date du 19.7.51 devenu irrévocable le 194  
à 15 jours SPP + 50 frs. Amende (délai 15 j.) ou 10 J. S.P.S  
du chef d + 21fr. frais (délai 15 j.) ou 4 J. C.P.C.

du chef d'abandon de travail

Ruhengeri, le 19.7.

51

L'Officier du ministère Public,  
POCHET M.

P.M.